

## Argent et Eglise : Un exemple Neuchâtel

Dans le Canton de Neuchâtel, l'impôt ecclésiastique n'est plus obligatoire depuis 1962. Même si l'Etat se charge de la récolte de cet impôt, il reste facultatif. Seul 20 % des paroissiens s'acquittent de leur participation ; il est à noter également que depuis quelques années, un nombre toujours plus important de contribuables ne payent leur impôt ecclésiastique que partiellement.

En ce qui concerne les personnes physiques, la taxation globale atteint plus de Fr. 400'000.- pour notre église : seuls Fr. 64'000.- sont payés par nos paroissiens. A cette entrée d'impôt, il faut ajouter notre part ( de la manne ) cantonale des personnes morales, soit Fr. 60'000.-. De l'impôt ecclésiastique des personnes morales de notre canton, notre église en reçoit le 2 % ( 54 % pour les réformés et 44 % pour les catholiques romains ).

L'impôt étant facultatif, les 3 églises reconnues entreprennent chaque année une campagne financière commune. J'ai retenu, lors de la dernière campagne de presse, quelques remarques de nos autorités ecclésiastiques (dont notre curé) qui, je l'espère, nous inciteront à remplir toujours mieux notre devoir.

**Un peu d'histoire :** Si on jette un coup d'œil dans l'histoire de l'Eglise, on s'aperçoit que les chrétiens ont toujours partagé. On ne pouvait pas, à l'époque, être un membre fidèle et ne pas participer à l'entretien de l'Eglise. Déjà les premiers amis de Jésus ont participé aux frais de la proclamation de la bonne nouvelle. C'étaient surtout les femmes qui soutenaient Jésus et ses disciples.

Dans le christianisme primitif, les

chrétiens donnaient tout à la communauté. La "communion" fraternelle est d'abord spirituelle (n'avoir "qu'un cœur et qu'une âme" Actes 4,32 ) mais comporte toujours une mise en commun des biens (Actes 2,44), du moins un partage entre les frères et les sœurs d'une Eglise (Actes 9,36 ; 20,35; 21,24) ou entre les Eglises (Actes 11,29). La paroisse mère, la jeune Eglise, Jérusalem, a pu compter sur une collecte des nouvelles paroisses dans la diaspora.

Dans l'Eglise ancienne, des croyantes apportaient à l'Eglise des biens matériels. C'était surtout des produits de la terre qui étaient partagés pendant et après la célébration. Après quelque temps, les dons étaient collectés pendant l'offertoire de la messe et se sont réduits au pain, vin, miel, lait, etc. et, depuis le Moyen Age, étaient remplacés par une collecte d'argent. Le fait que tout le monde ait participé à la célébration dominicale avait comme effet que tous les chrétiens donnaient à la communauté.

Depuis le siècle dernier, les Eglises sont généralement dépendantes des biens de la société industrielle. Comme l'Etat, elles vivent des impôts qui dépendent des revenus imposables de leurs membres. Dans notre canton, les traitements des ecclésiastiques sont payés depuis 1943 par les Eglises respectives. La contribution ecclésiastique n'est pas obligatoire (même chose dans le canton de Genève) . Seul une partie des membres de l'Eglise, que nous remercions pour leur fidélité, participent, ce qui est problématique pour la vie des Eglises reconnues.

*Wilfred Jeanneret*

### La Maison des jeunes à la Mörlialp

**Origine :** La Coopérative Maison des jeunes de la Mörlialp date du début des années 1980. Le but était de créer une Maison pour la jeunesse catholique-chrétienne à la Mörlialp.

**Financement :** Les frais d'exploitation sont couverts par les recettes issues de la location. Ces dernières années, de nombreux travaux d'entretien et de rénovation ont été nécessaires. Ces travaux ont pu être financés par des dons.

**But principal :** Offrir à la jeunesse catholique-chrétienne une maison qui se prête également très bien à des vacances familiales. Elle est avant tout à disposition d'enfants et de jeunes de notre Eglise. Ils ont la priorité pour la location. Pour équilibrer les finances de la maison, il est indispensable de la louer aussi à d'autres groupes.

Tous ceux qui garantissent une occupation minimale et qui s'engagent à entretenir correctement les locaux peuvent la louer.

**Vœux :** Que la maison de la Mörlialp soit encore mieux utilisée !

*Rudolf Messerli*

